

Image not found or type unknown



Creer une société civile immobilier

Par **lemec**, le **04/06/2009** à **18:19**

Bonjour, rnje voudrai vous demander qlq info, rnvoila je ne suis pas marie mes je vis en concubinage avec ma concubine qui on a 5 enfants , puis on a une maison principale et deux appartements en locations depuis 2003 on paie beaucoup impots et contribution social on m'a parle sci (entre variable et fixe qu est le mieux) je vais en creer un avec ma concubine seulement quel risque avec mes deux appartements et pourrait-on mettre notre maison principale aussi si quel avantage et inconvenient en cas deces l'un de nous et nos enfants alors je souhaite avoir plus renseignements merci par avance. rnrnrn2eme rnj'avais acheter un appartement tout seulement sans ma concubine , alors etant donné je vais creer un sci est-ce que je peux intregrer mon appartement que je acheter tout seule quel risque s'il y en a merci.